

## Conseil de quartier de Meudon sur Seine

### Séance plénière – jeudi 21 mars

---

**Présidence de séance :** Denis LARGHERO, Maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Olivier DECOBERT, Conseiller municipal, Vice-président suppléant.

**Participants :** Michel DAVY, Fabian FOUILLET, Emilie GIRERD, Abdelmoumene HADJI, Victor HENRY, Annick LALIZET, Eric LAUMET, Régis LEMARQUAND, Sofia MAHI, Sabrina MARIE, Isabelle PEDROLINI, Sandrine PELLE, Rudy PLISSONNEAU, Patrick ROZOY, Edouard SCOTT DE MARTINVILLE, Florence SILLIERE, Jean TRASSARD, Denis VENTRE

**Absents excusés :** Valérie BAQUE-JOSSE, Didier LAPOSTRE, Sabrina MARIE, Guetty MARTIN,

**Absents :** Caroline LECOMTE, François LEROY, Christian MITJAVILE, Sofia RACHEDI

**Responsables administratifs :** Franck DERUÈRE, Directeur général adjoint, Pascale DUMAT, Déléguée générale de l'association La Seine en partage, Pierre-Etienne BROUTE, Directeur de Cabinet, Claire FOURNOL, Responsable du service démocratie participative

---

À l'occasion de cette deuxième séance plénière, les membres du Conseil de quartier ont participé à quatre ateliers de travail sur des thèmes d'actualité du quartier.

#### 1- Quelle organisation de travail pour le conseil de quartier en dehors des séances plénières ?

*Participants : Emilie GIRERD, Sofia MAHI, Sandrine PELLE, Edouard SCOTT DE MARTINVILLE*

Le Conseil de quartier souhaite échanger entre membres via une mailing liste.

Il est suggéré de se retrouver une fois de manière collégiale pour choisir les thèmes de travail, puis par sous-groupe thématique, autant de fois que nécessaire. Un(e) porte-parole auprès du service démocratie participative sera désigné(e).

Quatre groupes de travail ont été envisagés pour commencer :

- Thème cadre de vie : nettoyage, élagage, signalisation...
- Thème aménagement du quartier : travaux et amélioration du quartier
- Thème budget participatif 2020 : proposer des projets mieux construits
- Thème développement durable dans le quartier

#### 2- Budget participatif, projets non retenus. Quels projets mériteraient d'être réalisés par la ville ?

*Participants: Annick LALIZET, Victor HENRY, Patrick ROZOY, Denis VENTRE*

Quatre projets à réaliser en priorité :

- des aménagements ludiques sur les berges de Seine (*conditionnés par un accord préalable du département des Hauts-de-Seine et de Voies navigables de France (VNF)*)
- l'aménagement d'une priorité à droite à l'angle de la rue Savignac / Route des Gardes (*GPSO a été informé de cette demande*).
- des boîtes à livres (*ce projet pourra être reproposé lors du prochain budget participatif*).
- des pistes cyclables entre Meudon sur Seine et Val-Fleury (*une réunion inter conseils de quartiers sera proposée aux personnes intéressées avant l'été*).

Route des Gardes : Le département a répondu que le projet d'une piste cyclable n'est pas réalisable car la voie est trop étroite. L'aménagement d'un ralentisseur est quant à celui-ci peu souhaitable car il engendrerait des nuisances sonores.

### **3- Travaux dans le quartier**

*Participants : Michel DAVY, Fabian FOUILLET, Régis LEMARQUAND, Guetty MARTIN, Florence SILLIERE, Jean TRASSAR*

*Intervenant : Franck DERUÈRE, directeur général adjoint*

Trois projets de travaux ont été présentés au Conseil de quartier : la rénovation de la route des Gardes par le Département des Hauts-de-Seine à partir de mi-avril, l'installation d'un espace de street workout sur les Berges de Seine et une traversée piétonne pour relier l'Avant Seine aux berges.

Le groupe de travail soulève plusieurs points de vigilance dans le cadre des travaux du Département route des Gardes :

- Faire en sorte que les voitures puissent se croiser dans les deux sens de circulation
- Refaire l'embranchement de l'allée des Chartreux et y installer une rampe
- Réduire l'intensité de la luminosité lors de la réfection de l'éclairage public
- Réduire les nuisances sonores (enrobé phonique)
- Créer un emplacement deux-roues route des Gardes (les deux-roues utilisent des places de voitures)
- Mettre en place un éclairage bleu pour signaler le passage piéton à hauteur de la gare du T2.

Dans le cadre du réaménagement du carrefour Vaugirard / route des Gardes :

- Éviter le stationnement sauvage
- Améliorer le cheminement des enfants sur les trajets scolaires

Le Conseil de quartier souhaiterait que le sujet de la sécurité routière soit abordé lors de la prochaine séance plénière (signalétique, dos d'âne, ralentisseurs dans les rues Henri IV, Alexandre Guilmant, Savignac, Route des Gardes, etc.). Plusieurs membres signalent des passages piétons peu visibles comme par exemple celui du bas de la Route des Gardes pour les automobilistes qui arrivent de la rue de Vaugirard. Il suggère de le reculer.

Différents problèmes sont également signalés :

- Dépôts sauvages rue des Sorrières vers la rue des Montalets
- Trottoirs abîmés vers la station du T2
- Ascenseur vers la station du T2 (*la Ville a écrit à la RATP pour demander la réalisation d'une étude de faisabilité*).

### **4- Nettoyage des berges le 1<sup>er</sup> juin**

*Participants : Abdelmoumène HADJI, Eric LAUMET, Isabelle PEDROLINI, Rudy PLISSONNEAU*

*Intervenante : Pascale DUGAT, déléguée générale de l'association La Seine en partage*

La Ville, en partenariat avec l'association La Seine en partage, participera samedi 1<sup>er</sup> juin à l'opération Berges Saines. Cet après-midi de nettoyage est l'occasion de sensibiliser les habitants et promeneurs contre les incivilités et d'éduquer les plus jeunes au respect de l'environnement.

Le Conseil de quartier est favorable à cette opération et propose qu'un sous-groupe de travail soit créé pour préparer l'évènement autour de trois axes principaux :

- La sensibilisation des promeneurs
- une organisation ludique de l'opération
- une communication humoristique en direction des propriétaires de chien.

## L'actualité du quartier

---

### MODIFICATION DU PLU

La loi a augmenté les droits à construire ces dernières années (lois Alur, Duflot). L'objectif de la Ville est de préserver les zones pavillonnaires et lutter contre les projets de densification urbaine. Il ne s'agit pas d'interdire de construire, mais d'empêcher l'édification d'immeubles collectifs qui mitent le paysage et dénaturent certains quartiers résidentiels typiques. Les hauteurs seront limitées à 9 mètres (2 au lieu de 3 étages) et les 25% de logements sociaux respectés.

### STATIONNEMENT

Meudon représente 3% de la totalité des places de stationnement payant des communes de GPSO. Les rues gratuites aux abords des gares et à la frontière avec Issy-les-Moulineaux sont utilisées par des personnes extérieures à la commune pour y stationner leur véhicule sur de longues périodes. À la demande de nombreux riverains concernés, du stationnement payant sera instauré en juin (forfait résidents valable dans toute la ville : 200€/an), notamment en bas de la route des Gardes, à la limite d'Issy-les-Moulineaux (où le stationnement est payant). [Lire à ce sujet l'article du Parisien sur le stationnement à Rueil-Malmaison](#)

### MOBILITES

Pour pallier la fermeture inopinée des gares de Meudon et Bellevue, le Maire a demandé à la directrice de la ligne N de la SNCF de renforcer la signalétique des accès de nuit. Depuis quelques semaines une brigade mobile de la SNCF vient ouvrir la gare le matin en cas d'absence du personnel.

À terme, un nouvel itinéraire du TIM sera mis en place à la rentrée 2019. Il a été pensé pour éviter les doublons avec les lignes de bus existantes. Il desservira Meudon sur Seine pour permettre aux salariés de se rendre sur leur lieu de travail et assurer la liaison avec les autres quartiers.

Un membre attire l'attention du maire sur la vétusté de la passerelle de la ruelle aux Bœufs. Le Maire explique que la rénovation des passerelles qui enjambent les rails, dépend de GPSO – en charge de réaliser le diagnostic et les travaux– et de la RATP, responsable de la validation des travaux. En termes de solidité, les passerelles de la Ville sont aux normes.

Sur l'accessibilité de la station Meudon sur Seine, la Ville a demandé une étude préalable de mise en accessibilité. Cette étape est obligatoire avant tout éventuels travaux. En fonction du montant, la Ville pourrait contribuer au coût des travaux.

En ce qui concerne les nuisances sonores de la ligne N signalées par certains membres, celles-ci sont causées par le poids du train et la longueur des rails. Pour tenter de réduire cette nuisance, le Maire explique que les travaux menés par la SNCF cet hiver ont eu pour but notamment d'allonger la longueur des rails pour limiter les bruits de jonction.

### FÊTE EN SEINE

L'événement Fête en Seine, organisé par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, se déroulera samedi 28 et dimanche 29 septembre sur les Berges de Meudon.

---

La prochaine séance du Conseil de quartier aura lieu le **mercredi 25 septembre 2019**.

D'ici là, les membres du Conseil de quartier ont la possibilité de se réunir pour travailler sur les sujets pré-cités. Pour chaque groupe de travail, il est demandé aux participants de nommer un rapporteur chargé de transmettre à [jeparticipe@mairie-meudon.fr](mailto:jeparticipe@mairie-meudon.fr) la date et l'ordre du jour de cette réunion ; et le compte-rendu.

Meudon, le 12 avril 2019